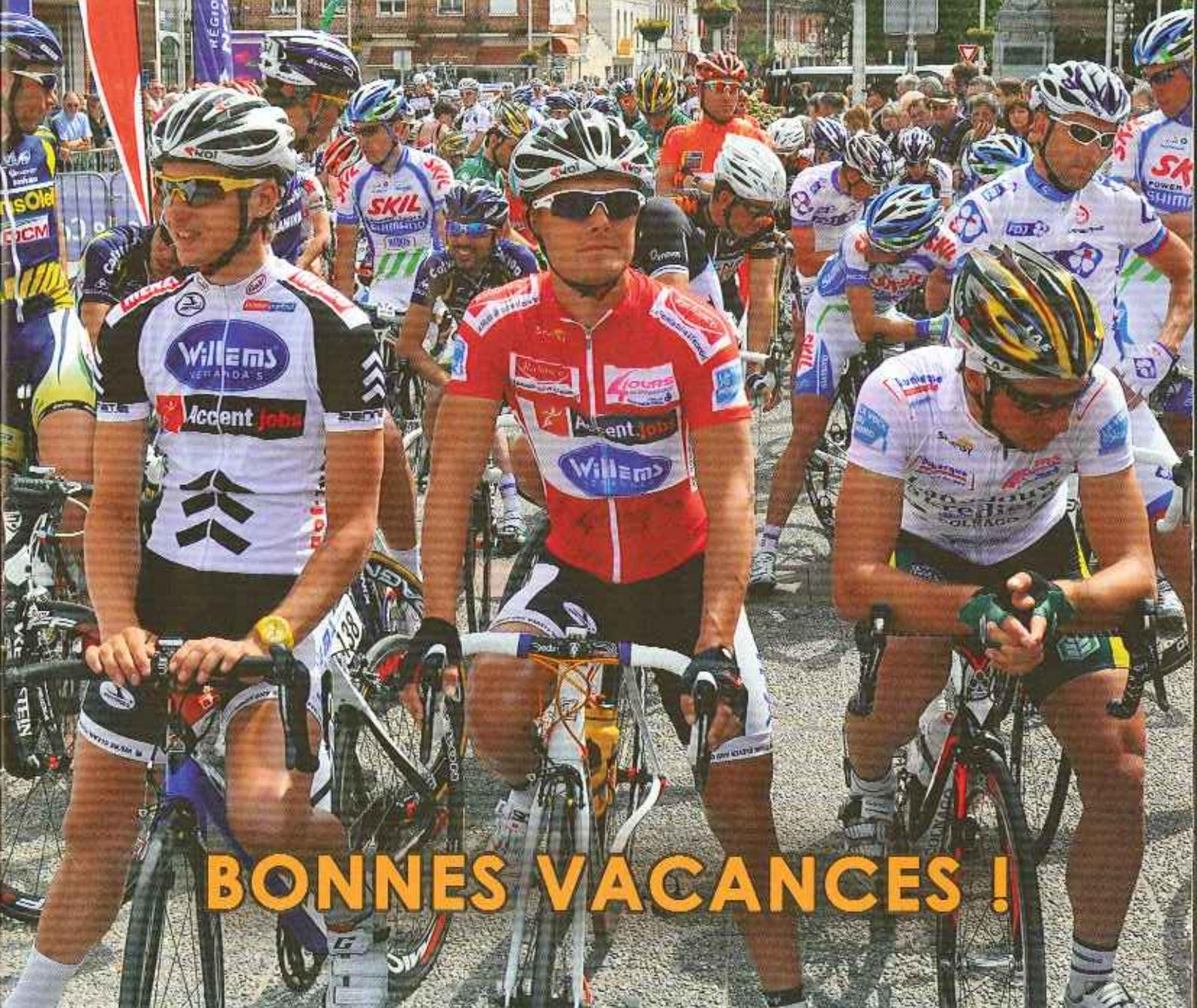


Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales



caudrevision
 la Web TV du Caudrésis
www.caudrevision.fr
 Rejoignez-nous sur **facebook**



BONNES VACANCES !

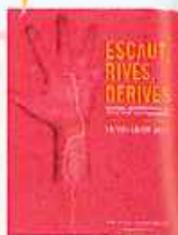
Édito.....	Page 1
À l'Honneur.....	Pages 2 et 3
Vie Locale.....	Pages 4 à 9
Action Économique.....	Pages 10 à 13
En bref.....	Pages 14 à 19
Expression Libre.....	Pages 20 et 21
Vie Historique.....	Pages 22 à 24
La Plume Verte.....	Pages 25 à 28
Vie Locale.....	Pages 29 et 30
Santé.....	Page 31
Vie des Seniors.....	Pages 32 à 34
Tourisme.....	Pages 35 à 37
Point Jeunes.....	Pages 38 et 39
Vie des Quartiers.....	Pages 40 et 41
Vie Sportive.....	Pages 42 à 45
Vie Culturelle.....	Pages 46 et 47
Pêle-Mêle.....	Pages 48 et 49
Scènes Mitoyennes.....	Page 50
Cinéma Le Millénium.....	Page 51
État-Civil.....	Pages 52 et 53

Infos Pratiques

Dans le cadre du Festival international de sculpture contemporaine :

la Base de Loisirs du Val du Riot accueille une dizaine de sculptures monumentales de la Galerie Bruno Mory jusque novembre 2011,

et le Musée des Dentelles et Broderies expose quant à lui, des œuvres de l'Artiste Jean-Jacques DUMONT jusque septembre 2011.



Deux expositions à ne pas rater !



«Beams ends» de C.G. Simonds

Bulletin d'information de la Ville de CAUDRY
 Directeur de la publication Guy BRICOUT
 Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOEZ.
 Photos : Y. LORRIAUX,
 SERVICE COMMUNICATION
 Impression : Imprimerie Le Lièvre JMG
 Numéro ISSN : 1265-8065
 Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2011

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

L'été est arrivé et nos services font le maximum pour que la ville soit fleurie, propre et accueillante. J'entends souvent des personnes qui reviennent à Caudry me dire qu'elles sont favorablement étonnées par le changement.

Beaucoup de chantiers vont s'ouvrir :

- le grand dossier ANRU qui va changer le quartier Maupassant (40 Millions d'Euros de travaux) démarre par le terrain de jeux et les démolitions qui seront spectaculaires,
- l'aménagement du parc Bois Thierry,
- le Boulevard de contournement Ouest qui part du boulevard de la gare et que l'on peut déjà voir,
- la création d'un centre de formation d'apprentis CFA - 450 élèves à l'année - 29 millions d'euros financés par la Région et la Chambre de Métiers,
- l'Espace Nautique Intercommunal sur la base de Loisirs,
- la construction d'un centre multiculturel à l'emplacement de l'ancien lycée Jacquard,
- la démolition d'une friche industrielle rue Jacquard avec création d'un parking,
- les travaux de consolidation de la Basilique,
- la démolition des Bains Douches et la création d'un parking à côté du funérarium,
- la construction d'un plateau sportif à côté de la salle de sports Coubertin
- et beaucoup d'autres travaux ...

Caudry bouge, accroît son rôle de ville centre et attire de plus en plus. Tout ceci sans augmentation des taux d'imposition depuis de nombreuses années parce que nous travaillons à obtenir des subventions.

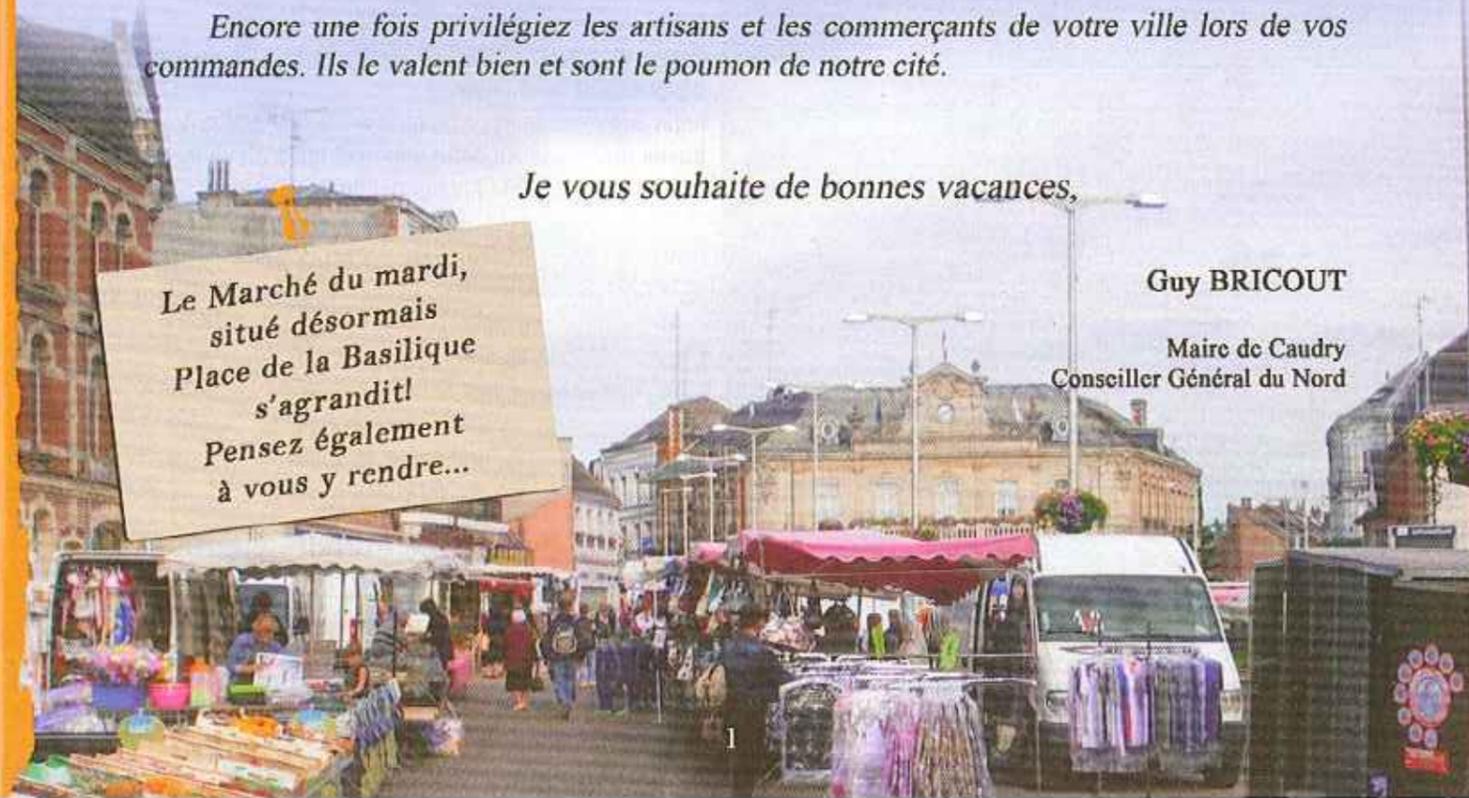
Encore une fois privilégiez les artisans et les commerçants de votre ville lors de vos commandes. Ils le valent bien et sont le poumon de notre cité.

Je vous souhaite de bonnes vacances,

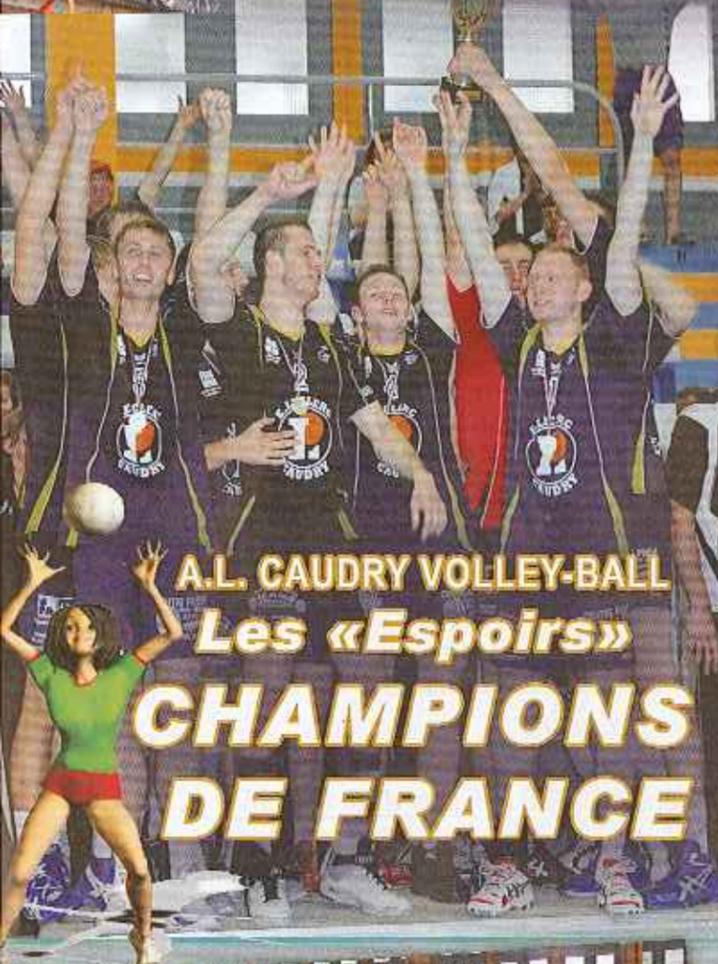
Guy BRICOUT

Maire de Caudry
 Conseiller Général du Nord

Le Marché du mardi,
 situé désormais
 Place de la Basilique
 s'agrandit!
 Pensez également
 à vous y rendre...



À l'honneur



A.L. CAUDRY VOLLEY-BALL
Les «Espoirs»
CHAMPIONS
DE FRANCE



Le samedi 4 juin, l'équipe Espoirs de l'A.L. CAUDRY VOLLEY-BALL a remporté la Coupe de France à Narbonne.

Pourtant, il n'a pas été facile de se qualifier : en effet, Marc Collin (coach) et Zbigniew ZIELINSKI (entraîneur) (photo3) n'ont jamais pu aligner la totalité de leur effectif durant les tours préliminaires (pour cause de blessures).

À partir du 3^{ème} tour, l'équipe caudrésienne a rencontré des équipes de clubs professionnels avec, dans leurs rangs, des joueurs Aspirants Pro ou Titulaires dans leur équipe pro... Ce fut le cas de Tourcoing LM (3^{ème} tour), du Tours VB et de l'AS Cannes (4^{ème} tour). Malgré leur handicap, les Caudrésiens ont remporté chaque match 2 sets à 0, s'assurant ainsi la qualification à la phase finale de Narbonne (Top 8).

À Narbonne, l'A.L. CAUDRY a affronté le TOAC-TUC VB «Toulouse» (victoire 2-0), le Stade Poitevin (victoire 2-0) et Tourcoing LM (victoire 2-1), finissant ainsi 1^{ère} de sa poule.

En demi-finale, la tâche s'annonçait plus ardue contre Beauvais. Après un premier set perdu de justesse 23-25, Marc COLLIN et zbigniew ZIELINSKI ont procédé à quelques judicieux ajustements et Beauvais s'est incliné 25-20, puis 15-12 au set décisif.

L'équipe caudrésienne, portée par un Filip FRANKOWSKI impérial depuis le début du tournoi, a retrouvé en finale celle du TOAC-TUC VB «Toulouse». Supérieure physiquement et collectivement, elle a remporté le match 3 sets à 0, s'adjugeant le titre de **CHAMPION DE FRANCE 2011**.

Bravo à tous ces joueurs qui, bien qu'amateurs ont su «jouer comme des pros» face aux Pros...

Merci pour les émotions qu'ils ont fait vivre à la cinquantaine de supporters qui les ont soutenus à Narbonne...

Merci aux fidèles Bénévoles du Club,

Merci aux Partenaires et à la Ville de Caudry,

Bravo et merci à Marc COLLIN, Président du Club, pour son dévouement sans limite,

enfin Bravo et merci à Zbigniew ZIELINSKI, entraîneur, pour le travail qu'il a réalisé cette année et qui a élevé le volley-ball caudrésien au plus haut niveau national.

En septembre, le club présentera :

- 4 équipes seniors masculines : Nationale 2, Pré-nationale, Régionale 2 et Départementale,
- 1 équipe senior féminine,
- des équipes Jeunes de tous niveaux et de tous âges (à partir de 6 ans),
- une école de volley-ball,
- du volley-loisirs.

Tous ceux qui veulent pratiquer le volley-ball seront les bienvenus et pourront intégrer une équipe à leur niveau.
Renseignements auprès de Marc Collin,
06 88 36 95 14



*Notre savoir-faire
 reconnu à l'échelle de la planète*

Parmi les deux milliards de téléspectateurs à travers le monde qui ont suivi le 29 avril dernier, l'union du Prince William avec Kate Middleton, les artisans Caudrésiens des entreprises de Dentelles Sophie Halette et Solstiss, ont eu l'immense bonheur et ont éprouvé une fierté infinie en découvrant qu'ils avaient tissé sans le savoir la dentelle de la robe de la mariée, lors de ce mariage princier, qualifié de « mariage du siècle ».

Cependant les deux entreprises hésitaient à reconnaître leur travail car chaque motif avait été retravaillé par Sarah Burton la directrice artistique de la maison Alexander MacQueen.

En effet afin d'éviter toute reproduction de cette robe au coût estimé à près de 30 000 euros, quelques 2000 motifs issus de 6 dentelles différentes ont été découpés puis réincrustés. Après avoir contacté les studios McQueen, le doute était levé!...

Le grand public grâce à cet événement planétaire a découvert la dentelle de luxe et le savoir-faire des artisans de Caudry. Il est bon de rappeler que les deux entreprises travaillent depuis toujours pour les grandes maisons du luxe et qu'elles exportent leurs plus belles réalisations aux quatre coins du monde. Savoir-faire parfois confidentiel et pourtant jamais égalé, l'activité dentellière qui fait encore vivre plus de 600 personnes à Caudry méritait d'être sous les feux de la rampe... à nouveau :

Après Marilyn Monroe, Grace de Monaco, Jacky Kennedy, Michelle Obama, dernièrement Lily Allen et beaucoup d'autres encore, c'est donc la Duchesse de Cambridge qui s'est vu sublimée par une robe d'une beauté incomparable faisant l'unanimité aux quatre coins de la planète... Nous pouvons être fiers d'être Caudrésien!, fiers de notre artisanat!

Source « Le Figaro » Et Télé Star « Spécial Nord »

La dentelle de Caudry consacrée grâce à la robe de Kate Middleton

Un pontwork de 2000 motifs

Un formidable coup de projecteur

Le Clos du Château

3 rue du Château

Le clos du château est une résidence service proposant une gamme complète de services de qualité destinée à répondre aux exigences des personnes accueillies. Elle est conçue pour permettre l'accueil des personnes de tout âge, valides ou dépendantes.

Cette résidence service est composée de 37 studios et appartements de différentes surfaces : 5 T1 (20m²), 4 T1 bis (30m²) ou 28 T2 (45m²).

Les objectifs de la résidence

L'objectif premier du Clos du Château est d'héberger toute personne qui le désire en s'adaptant en permanence à ses besoins personnels. Cette adaptation constante est permise par le biais du personnel présent 24h/24 et 365 jours par an, offrant ainsi une permanence disponible selon les besoins de chacun.

La résidence propose à chaque personne, d'une part ses propres actions et d'autre part à travers les contacts avec la ville et l'environnement local, des services d'aide-ménagère, de traitement du linge, d'aide à la vie... de manière totalement individualisée, avec une liberté totale de choix.

La gestion de la résidence

Le 21 juin 2011, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a décidé de reprendre la gestion de la résidence. Le C.C.A.S. s'est engagé dans un premier temps pour une période de six mois, durant laquelle une réflexion va être menée sur une reprise définitive.

Un personnel omniprésent

Un personnel dévoué et disponible est à l'écoute des occupants. Il doit assurer les tâches d'entretien et de maintenance, distribuer le courrier aux résidents, s'assurer de leur bien-être et de leurs besoins. Cinq personnes, auxiliaires de vie sociale expérimentées et qualifiées, sont à la disposition des résidents.

Convivialité et sécurité

Chaque logement dispose d'un dispositif d'appel d'urgence relié en permanence au personnel de la résidence, de poignées et barres d'appui pour favoriser la sécurité des occupants, etc...

La résidence dispose d'un salon au rez de chaussée et d'un salon à l'étage à l'usage libre des résidents et de leurs familles afin de partager des moments conviviaux.

Chacun des résidents est libre d'organiser son environnement, sa vie quotidienne et les services qui lui sont éventuellement nécessaires.

La résidence se situe dans un cadre agréable entouré d'espaces verts et de stationnements afin d'en faciliter l'accès. Elle se situe rue du château et donc à proximité du centre-ville. Cette résidence représente un bon intermédiaire entre le logement personnel et la maison de retraite traditionnelle.

TARIFS : Le 1^{er} juillet, le C.C.A.S. a repris la gestion de la Résidence le Clos du Château.

Pour marquer cet événement, le Conseil d'Administration a baissé de deux cents euros la participation des résidents vivant seuls dans leur appartement.

Cette baisse favorise l'accessibilité à la résidence pour les personnes âgées ou handicapées.

Prix mensuel T1 : 964€ au lieu de 1164€ / Prix mensuel T1 bis : 1064€ au lieu de 1264 €

Prix mensuel T2 : 1176 € si personne seule au lieu de 1376 €. Si couple 1376€

Pour tout renseignement, contacter le C.C.A.S. de Caudry, 6 rue Gambetta.

Tél : 03.27.75.70.70 Courriel : accueil@ccas.caudry.fr

Contact : Mme RIBLE, directrice du CCAS - M. DUMESNIL, adjoint de direction



Les premiers contacts remontaient à deux ans, fin novembre 2010, une délégation se rendait à Lille pour la présentation des villes qui accueilleraient la 57^{ème} édition de la célèbre course cycliste. La communauté de communes du Caudrésis - Catésis allait être mise à l'honneur.

Entre temps, réunions et déplacements ont été nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette journée ... Caudry, Le Cateau-Cambrésis, Cassel et Dunkerque.

Le 5 mai en milieu d'après-midi, trois poids lourds arrivaient ... le village départ commençait à prendre forme !

Le vendredi 6 mai dès 6h, bénévoles des 4 jours de Dunkerque et employés municipaux s'affairaient à transformer la place du Général de Gaulle et la Place des Mantilles en site de départ ... le centre ville fut bloqué pour permettre aux 400 véhicules de stationner avant l'heure fatidique du départ:12h 15.

A 9 h 30, le site était prêt à accueillir l'ensemble des protagonistes dont plus de 170 cyclistes.

30 minutes plus tard, une soixantaine de signaleurs prenaient place tout au long du parcours dans la cité de la dentelle ... parcours long de près de 6,2 km.

A cette occasion, le musée des dentelles et broderie et l'espace de vie historique avaient ouvert leurs portes et avaient préparé un stand en partenariat avec l'office de tourisme et la communauté de communes.

C'est à 10h45 que les événements ont commencé à se précipiter avec le départ de la caravane qui regroupait plus de 80 véhicules dont 2 de la communauté de communes qui a tout au long de l'étape distribué des gadgets et documents pour vanter notre territoire.

A 12h15, les élus de Caudry, de Le Cateau Cambrésis et de la communauté de communes ont donné le départ d'une étape de près de 179 km sur nos chères routes.

Peu de temps après le départ, bénévoles des 4 jours et employés municipaux ont commencé à démonter les 25 tentes du village départ et les 500 barrières déployées à cette occasion pour rendre au plus vite la circulation normale dans Caudry.

Le soir, l'arrivée à Le Cateau Cambrésis fut le théâtre d'une arrivée au sprint remportée par le très prometteur Marcel KITTEL.

A l'issue de cette journée, bien chargée, MM BODART et HUYSMAN ont salué la qualité de l'organisation tant au niveau du départ que de l'arrivée.

Un grand merci aux signaleurs, aux bénévoles, aux employés municipaux, aux personnels du SDIS et de la Gendarmerie Nationale pour leur implication.

Et bien entendu, un grand merci à l'organisation des « 4 jours de Dunkerque »

B. VERMEIL, S. WARWICK, V. BAYET et F.-X. BRIQUET.



Vie Locale

Eglise réformée Temple Protestant

En 1817, le Cambrésis compte 1100 protestants et une petite église à Caudry. Les réunions se tiennent dans des maisons particulières. En 1882, l'église sollicite auprès de la Mairie, une allocation pour un local commode et convenant au culte. Le service de Sainte-Cécile, toujours en usage, est gravé «1883».

En janvier 1890, l'architecte parisien Félix Paumier propose un plan inspiré de celui du temple de Roan l'Étape (Vosges). Le 25 août 1892, la première pierre est posée. Le 28 août 1894, le Conseil Municipal unanime approuve le procès verbal de réception définitive des travaux. En février 1918, des obus percent la toiture en ciment volcanique. Le 12 novembre 1919, Monsieur le Maire de Caudry donne son accord pour refaire la toiture en tuiles ou en ardoises. Faute de crédit, les travaux ne démarreront qu'en janvier 1929. Dans la nuit du 21 au 22 janvier 1992, des pyromanes qui sévissaient à Caudry depuis plusieurs mois, s'en prennent aussi au temple : la chaire, l'estrade et l'orgue sont inutilisables. La paroisse a renoncé à reconstruire la belle chaire en chêne massif, s'est contentée d'un orgue électronique et a donné à la salle rénover, derrière le temple, le nom de Samuel CORNIER, un pasteur qui, durant ses 18 années de ministère à Caudry, au début du XXème siècle, a marqué les mémoires. En août 2010, les services techniques de la ville de Caudry, rénovent la façade. Le temple est toujours un lieu de culte et d'autres activités paroissiales.

Jean-Paul RICHEL
Président du Conseil
Presbytéral Est-Cambrésis



Des membres de l'ordre de «Saint-Lazare» en visite dans la ville de la Dentelle

Le 8 avril dernier, la ville de Caudry accueillit dans les murs de la mairie par l'intermédiaire de son premier magistrat, Monsieur Guy Bricout, quatre membres d'un ordre militaire hospitalier vieux de plus de 1700 ans. Cet ordre du nom de « Saint-Lazare » dont l'emblème est une croix verte à huit pointes, croix qui est à l'origine des croix vertes qui ornent nos pharmacies. Leur rôle était principalement de soigner la lèpre dans les faubourgs de Jérusalem. Les membres des autres ordres de Terre sainte (les Hospitaliers, Templiers et Teutoniques), atteints de la lèpre devaient quitter leur ordre pour intégrer celui de Saint-Lazare. C'est en adoptant alors la règle augustinienne que l'Ordre est reconnu comme hospitalier par une bulle d'Alexandre IV fulminée le 11 avril 1255. Aujourd'hui l'ordre est sous la Haute Protection de Monseigneur le Comte de Paris, Duc de France, Chef de la Maison Royale de France. Son siège se trouve à Seedorf, dans le canton d'Uri, en Suisse.

Leur venue fut déclenchée à la suite de la création d'une nouvelle association en mars dernier du nom de « Via Septemtriones Templi ». L'ordre avait souhaité être présent au conseil d'administration de l'association car la démarche et le projet était en lien direct avec leurs fonctionnement et éthique. Pour rappel, « via Septemtriones templi » a pour but de créer un chemin variant de Saint-Jacques de Compostelle passant dans le Cambrésis, par les thématiques des chevaliers du temple ayant élu domicile dans notre région au moyen âge.

Les quatre de l'ordre, présents à Caudry en les personnes de Monsieur le Comte Plocapietra, Mademoiselle Janine Warcollier président des amis de Saint-Jacques de France et présidente de la confrérie Saint-Jacques de France, Monsieur Bernard de Saint-Léger et le chancelier de France Guy Doyen Originaire du Cambrésis eurent l'honneur et l'avantage de recevoir des mains de monsieur le maire, une pochette en dentelle de Caudry comme présent de bienvenu. C'est après un moment de convivialité intense, qu'ils ont dû reprendre la route vers Paris. Les chevaliers de l'ordre ont promis de revenir à Caudry, qui pour eux mérite d'être un haut lieu de tourisme et d'histoire.

les membres de Viaseptemtrionestempli travaillent sur l'exposition et les conférences qui seront présentées lors des Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2011 à la salle du Centre Socio-Culturel de Caudry (proximité du musée de la Dentelle).



Une histoire... Des émotions partagées...

En juin dernier, Guy BRICOUT et des membres du Conseil Municipal ont honoré Madame Henriette LÉVÊQUE GOBEAU, une maman de cinq enfants, en lui décernant la médaille de la famille, échelon bronze, ainsi qu'un diplôme.

Madame LÉVÊQUE est née en juillet 1930. Elle n'a pas toujours eu une vie facile.

Après son divorce, elle a dû élever seule ses enfants. L'aînée, Patricia avait 13 ans et la plus jeune Marie-Line que l'on a l'habitude d'appeler « Daisy », avait alors onze mois. Entre elles, il y a Marie-Josée, Thierry et Sabine.

Sans aide de personne, avec les seules allocations familiales, Madame LÉVÊQUE s'est privée, avec pour seul objectif de s'occuper de sa petite famille. Avec bien des difficultés et à force de ténacité, elle a réussi à garder sa maison.

On peut dire que Madame LÉVÊQUE s'est battue, ne pensant qu'à protéger ses enfants et à les éduquer au mieux malgré tous les soucis qu'elle a rencontrés.

La Municipalité n'a pas caché son plaisir et sa fierté d'honorer Henriette qui a pleinement réussi sa mission de maman avec de beaucoup de courage et d'amour.

Ses enfants présents lors de la cérémonie lui ont témoigné leur reconnaissance. Ils l'ont remerciée de les avoir aimés, chéris et espèrent la garder le plus longtemps possible auprès d'eux.



L'ÉTÉ RIME AVEC TRAVAUX POUR RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Une réunion avec Réseau Ferré de France s'est tenue en mairie le 27 juin dernier. Elle avait pour objet les travaux de rénovation de la signalisation ferroviaire de la ligne Busigny / Somain.

Réseau Ferré de France est engagé, au plan national, dans une vaste opération de rénovation des lignes du réseau ferré. La ligne Somain Busigny, qui dessert Caudry, bénéficie de ces investissements, qui commencent par le déploiement d'un système de signalisation ferroviaire de dernière génération. Il permettra d'améliorer la fluidité et la régularité du trafic.

Ces travaux, d'un montant de 82 Millions d'euros (financement Réseau ferré de France, l'Etat et le Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais), seront achevés fin 2013.

Compte tenu de l'ampleur de cette modernisation (modification de la signalisation, de la voie, des postes d'aiguillage...), une première phase importante de travaux va se dérouler lors d'une fermeture de la ligne tout au long du mois d'août 2011 : aucun train ne circulera pendant cette période. Des moyens de substitution seront mis en place par la S.N.C.F. Les voyageurs sont invités à se renseigner - en gare ou sur ter-sncf.com - avant tout déplacement.

La gare de Caudry bénéficiera également d'aménagements complémentaires, de nature à renforcer son attractivité. Les deux quais seront rallongés afin de permettre aux trains de grande longueur de s'arrêter en toute sécurité. Cet investissement de 110 000 euros est intégralement pris en charge par Réseau ferré de France.

En parallèle, des travaux d'élagage et d'entretien des abords des voies ferrées seront également réalisés.

La Dentellière

L'EHPAD La Dentellière a ouvert ses portes récemment. D'une capacité de 85 lits au sein de la ville de Caudry, ce cadre exceptionnel est propice à l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge des Aînés du Caudrésis. Savoir faire et compétences ont été réunis pour que chacun se sente bien entouré par une équipe chaleureuse et pluridisciplinaire.

Pour accompagner la vie des Aînés, un maximum de passerelles a été créé tant sur le plan sanitaire (conventions médicales avec des services spécialisés) que sur le plan humain (rencontres intergénérationnelles, présence de différentes associations et bien entendu l'accueil des familles). Chacun des Résidents y trouve un sens et des repères qui rendent le quotidien agréable.

EHPAD La Dentellière - 14, rue Ambroise-Paré
Tél : 03 27 76 64 45 - Fax : 03 27 76 09 66



La Dentellière a été inaugurée le 10 juin dernier, en présence de nombreuses personnalités.

Légendes :

- 1 Bettey, passage à niveau n°12 : fermé à la circulation les 3 et 4 août
- 2 Cambrai, passage à niveau n°18 : fermé à la circulation du 3 au 20 août
- 3 Inay, passage à niveau n°81 : fermé à la circulation les 18 et 19 août
- 4 Beuchela, passage à niveau n°62 : fermé à la circulation de 1er au 19 août
- 5 Somain, passage à niveau n°65 : fermé à la circulation les 18 et 19 août
- 6 Allongement des quais de Caudry
- 7 Suppression de voies inutilisées

Les travaux :

Fermeture de la ligne du 1^{er} août au 7 septembre 2011

- > Automatisation de la signalisation ferroviaire
- > Travaux aux voies et de caténaires
- > Détroussage et entretien des lieux

Des déviations provisoires seront mises en place par le SNCF lors des fermetures de passages à niveau.

LE FINANCEMENT : 82 M€

RF : 83 % Région Nord-Pas-de-Calais : 15 % État : 2 %
Maîtrise d'ouvrage : Réseau Ferré de France
Maîtrise d'œuvre : SNCF

Audits énergétiques & environnementaux

La Ville de Caudry et le Syndicat mixte du Pays du Cambrésis accompagnent l'initiative du Conseil Régional qui finance 50 audits énergétiques et environnementaux auprès de propriétaires occupants.

Cette expérimentation permet :

- Aux propriétaires audités, d'avoir des réponses techniques propres à leur logement,
- Au Conseil Régional, d'identifier un référentiel de travaux de rénovation de l'habitat en fonction de différents niveaux d'efficacité énergétique et sur un parc de logements représentatif du territoire,
- Aux collectivités du Pays du Cambrésis, de mieux connaître l'état du parc de logements anciens.

Les résultats seront analysés par typologie d'habitat (maison familiale, longère, maison de ville...) pour en tirer des enseignements sur les travaux les plus efficaces à réaliser dans chaque cas, avec leur coût et le calcul du temps de retour sur investissement. Cette analyse sera communiquée fin 2011.

8 Caudrésiens ont déjà participé à cette démarche et bénéficié de ces audits environnementaux; sur 26 réalisés en 2010, 3 vont en bénéficier prochainement.



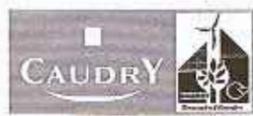
Si vous êtes propriétaire occupant d'une maison construite avant 1990 et que vous souhaitez engager des travaux de rénovation à court ou à moyen terme, vous pouvez participer à cette expérimentation et bénéficier d'un audit énergétique et environnemental gratuit.



Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis, www.lecambresisenprojet.com.

Vous pouvez aussi en faire la demande auprès du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis à Delphine BREGEON, Chargée de mission Habitat, au 03 27 72 92 63, par mail à d.bregeon@paysducambresis.fr

ou par courrier au Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis 3 rue d'Alger - 59400 Cambrai



DÉMARRAGE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER MAUPASSANT

Les habitants du quartier Maupassant étaient conviés le 12 mai à la cérémonie de lancement des travaux de rénovation du quartier et sont venus nombreux au goûter organisé pour l'occasion.

M. Bricout, Maire de Caudry était entouré de M. Lalart, Directeur Territorial Adjoint de l'ANRU pour le Nord, M. Choel, Directeur Général de Promocil, bailleur des logements du quartier Maupassant, ainsi que de l'ensemble des partenaires pour présenter le projet.

M. Lalart a rappelé toutes les étapes de ce dossier depuis la visite en novembre 2004 du Ministre MP Daubresse, le montant de l'opération (39,5 millions €) et la participation des différents financeurs tels que l'ANRU, la Région Nord Pas de Calais, la Caisse des Dépôts.

Après les opérations du centre-ville, dont la rénovation de l'école Janssoone et la construction de logements permettant le relogement des ménages amenés à déménager, les travaux commencent au cœur du quartier Maupassant : logements démolis et reconstruits, logements réhabilités et résidentialisés, opérations d'aménagement de voirie et d'espaces verts, extension de la Maison de Quartier.

Les esquisses des futures constructions de Promocil ont été dévoilées ainsi que les grandes phases du planning des travaux pour les quatre ans à venir.

M. le Maire et les partenaires de la Ville ont manié la pelle pour planter le premier arbre de l'aire de jeux, un bouleau, et lancer la phase opérationnelle des travaux.

Elena ITURRA.



- 1 La Rue de Paris est prolongée
- 2 Nouvelle voie qui relie la Rue de Paris et la Rue Molière
- 3 La promenade Sud, balisée
- 4 Le grand mall
- 5 «L'allée des jeux»
- 6 L'allée Est-Ouest
- 7 Les points d'apport volontaire
- 8 Maisons Individuelles en location et accession
- 9 Ségurage
- 10 Petits immeubles de logements collectifs en location
- 11 Immeubles réhabilités et résidentialisés
- 12 Dix Points d'Apport Volontaire sur le quartier, pour la collecte des déchets



PLANNING DES TRAVAUX

Phase 1 : avril à décembre 2011

- aire de jeux,
- démolition garages, Lutèce, Sambre, Versailles,
- réseau basse tension EDF,
- rond point d'Artois,
- rue Mme de Sévigné et entrée rue de Paris (voirie, réseaux), réhabilitation rés. Bois Thierry

Phase 2 : janvier à décembre 2012

- Démolition Chantilly, Ardennes et Vosges,
- reprofilage rue de Paris (réseaux, voirie),
- construction de la nouvelle voirie sud,
- réhabilitation des immeubles Ravel et At Home,
- aménagement des abords de la résidence Bois Thierry,
- extension/restructuration de la maison de quartier
- aménagement de la Promenade Sud
- construction des nouveaux logements individuels de Promocil

Phase 3 : janvier à décembre 2013

- Aménagement arrière maison de quartier,
- démolition rond point Picardie,
- création voirie nord + assainissement,
- aménagement des abords des résidences Ravel- At Home,
- réhabilitation Escaut-Hainaut-Alsace-Lorraine,
- reprofilage de la rue d'Amiens
- constructions des nouveaux logements collectifs de Promocil

Phase 4 : janvier à décembre 2014

- Aménagement des espaces loisirs,
- liaison douce est-ouest, abords immeubles réhabilités

Vie économique

SOURIEZ... C'EST GAGNÉ !

Du 14 au 29 Mai, a eu lieu l'opération commerciale "Souriez... c'est gagné!" organisée par le Groupement des Unions Commerciales Nord de France. Née dans le Valenciennois, elle est élargie désormais à l'Avesnois et au Cambrésis, soit le territoire de la nouvelle CCI Nord de France, ce qui représente : 37 Unions commerciales et 1.500 commerçants et artisans. C'est Patrick VALÈRE, président de "Le Cateau Expansion" qui en est le nouveau président. Tous les adhérents de l'Union Commerciale et Artisanale du Caudrésis ont donc participé à cette animation destinée à promouvoir le commerce local.

Pour notre union commerciale, près de 10.000 sacs shopping bleus avec une poignée jaune ont été distribués. D'autres cadeaux ont également été offerts lors du passage du véhicule "événementiel" le mardi 17 mai.

De nombreux lots ont récompensé les clients les plus chanceux qui ont rempli les bulletins de participation : des cadres photo horloge, des entrées au parc "Le Fleury", des parties de bowling, des places au Gaumont, des entrées et des abonnements au Basket de l'ASC Denain, des parties de Laser Game Evolution, des places pour 1 match de foot VAFC, des entrées au Zoo de Maubeuge, 1 baptême de l'air en mongolfière, 1 coffret thermes de St-Amand, des entrées à Valigloo...

En tout, 180 lots ont été distribués lors de la remise des lots du 22 Juin.

Et, lors du tirage au sort final du Groupement, à Valenciennes, 4 clients de commerçants de l'UCAC ont remporté l'un des gros lots mis en jeu :

- ☀️ **1 Camescope appareil photo numérique**, (gagné par un client de "Chaussures Lévêque" - Caudry),
- ☀️ **1 Abonnement d'un an au cinéma** Le Gaumont à Valenciennes (gagné par un client de "Mr Bricolage" - Caudry),
- ☀️ **1 Pack Evolution avec accès illimité pendant 3 mois au Laser Game Evolution** (gagné par un client de "Opaline" - Caudry),
- ☀️ **1 séjour en Crête pour deux personnes en tout inclus** (gagné par un client du restaurant "Chez Anne-Sophie" - Caudry).

Redynamisation du Commerce local

Une opération urbaine soutenue
par l'État (FISAC) et l'Europe (FEDER)

Depuis quelques années, la ville a souhaité entreprendre une redynamisation du commerce local.

Des réflexions ont permis d'identifier des pistes d'action.

C'est ainsi qu'en 2009, le Conseil Municipal a retenu quatre axes stratégiques prioritaires :

- 1/ l'animation de la cité,
- 2/ la communication dans la cité,
- 3/ les aides directes aux commerçants,
- 4/ un programme d'investissements en vue de faciliter l'accès direct aux espaces commerciaux et améliorer l'attractivité des étals, boutiques et magasins.

Dans ce cadre, une première tranche de cette opération urbaine a été programmée et fait l'objet de demandes de subvention de l'État (FISAC) et de l'Union Européenne (FEDER). Les différentes actions retenues étaient portées soit par la ville, soit par l'Union Commerciale et Artisanale de Caudry.

Ces demandes ont été accueillies favorablement. En effet, l'État a attribué à la commune, le 3 mai 2010, une subvention FISAC de 150 178€, quant à la participation financière des fonds européens, accordée le 27 juillet 2010, elle s'élève à 116 780€.

Vous trouverez à droite, sous la forme d'un tableau, les différentes actions subventionnées mises en oeuvre pour la période 2010-2011.

ACTIONS SUBVENTIONNÉES pour la période 2010/2011	FISAC	FEDER
• Recrutement d'un animateur	X	X
• «Les bonnes affaires d'automne»	X	X
• «Décembre en fête»	X	X
• Salon du Mariage, de l'élégance	X	X
et de la dentelle		
• «Les bonnes affaires du mois de mai»	X	X
• Distribution de disques pour la Zone Bleue.....	X	X
• Création d'un site internet pour les commerçants de Caudry	X	X
• Bulletin semestriel des consommateurs	X	X
• Création d'un plan de ville	X	X
• Etude sur la signalétique commerciale	X	X
• Acquisition de décors de Noël	X	X
• Installation d'un panneau lumineux.....	X	
• Aides directes à la rénovation des vitrines	X	
• Aides à la mise en sécurité et à l'accessibilité des commerces	X	
• Réalisation d'une aire de stationnement et d'accueil d'un marché de plein air (Don Bosco-Thiers)	X	X

Toutes ces actions ont été réalisées. Elles ont fait l'objet d'un bilan lors d'une réunion, en Mairie, le 17 juin 2011 à laquelle des représentants de la DIRECCTE, de la CCI Nord de France, de la Chambre de Métiers, de l'Union Commerciale et Artisanale de Caudry, avaient été conviés. Elle a aussi permis de lancer de nouvelles pistes de réflexion afin de proposer prochainement un second programme d'actions innovantes à mettre en oeuvre sur la période 2011/2012.

Jean BAJODEK
Directeur Général des Services



Action Économique

L'imprimerie LE LIEVRE se dote d'un nouveau matériel ultra performant

Imprimerie Le Lièvre



Bruno GUISLAIN, Dirigeant de l'imprimerie LE LIEVRE et le Maire de Caudry en présence de nombreuses personnalités du monde politique, économique, sportif...



Hubert SALOME un chef d'atelier aux multiples compétences



Sabine URBANIAK, une collaboratrice très impliquée

L'imprimerie LE LIEVRE, située dans la zone industrielle, rue de Wedel à Caudry a inauguré le 13 avril dernier sa nouvelle presse offset man roland 500.

Ce nouveau matériel, le plus puissant de sa catégorie est réputé pour avoir la meilleure qualité d'impression et peut imprimer 16 000 feuilles (52X74cm) par heure. Grâce à cette acquisition, l'imprimerie LE LIEVRE possède un parc complet : presse numérique, matériel de création de fichier, machine à assembler les brochures et à vernir... et se positionne dans son domaine comme l'une des imprimeries les mieux équipées du secteur de la nouvelle Chambre de Commerce « Nord de France ».

C'est en présence de nombreux clients, fournisseurs, collaborateurs, experts comptables, banquiers, associés et personnalités du monde politique et sportif, que Bruno GUISLAIN, reprenneur de l'entreprise depuis 2002 a souhaité, par le biais de Hubert SALOME, son chef d'atelier, faire une démonstration de ce nouveau matériel qui va permettre à l'entreprise de doubler ses capacités de production et qui restera opérationnelle même en cas de panne.

L'achat de la presse offset man roland 500 a été possible grâce à une subvention de la Région et une aide importante de la Communauté de Communes du Caudrésis. Bruno GUISLAIN ne manqua pas de remercier Guy Bricout, maire de Caudry, Président de Cambrésis Développement pour son implication auprès de la Région qu'il a réussi à convaincre du bien fondé de l'obtention d'une subvention, ainsi que Gérard DEVAUX, le maire de Beauvois et Président de la Communauté de Communes qui y a ajouté un complément.

Dans son allocution Bruno GUISLAIN a rendu un hommage appuyé à ses collaborateurs qui ont su se remettre en question professionnellement en l'absence du responsable des ventes depuis 3 ans. C'est alors toute une équipe qui s'est investie de manière efficace dans le fonctionnement de l'entreprise, aux niveaux commercial, administratif et écologique. A ce remaniement s'est ajoutée la crise économique qui a provoqué comme pour de nombreuses entreprises une baisse du chiffre d'affaires. Mais grâce au dévouement d'un personnel qualifié, disponible et compétent et à un programme d'investissement et d'embauche, l'entreprise LE LIEVRE a su se relever, pérenniser ses atouts et aller de l'avant ... D'autre part c'est un véritable engagement dans la préservation de l'environnement qui anime l'équipe et qui lui a permis d'être agréée Imprim'vert. (suppression des produits chimiques, utilisation d'encres végétales, retraitement des déchets en usine spécialisée, autonomie en eau grâce à l'installation d'une citerne de 20 000 litres etc.)

Sabine URBANIAK, collaboratrice très impliquée dans ce dossier s'est d'ailleurs vu remettre un diplôme par les établissements «Performances». Le verre de l'amitié a clôturé cette manifestation placée sous le signe de la convivialité et de l'humour.

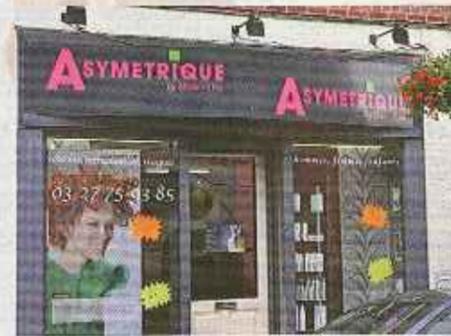
Ils s'installent, ils déménagent...



ALLIANZ Assurances
M. Christophe GABET
8, rue de Saint Quentin
Tél. : 03.27.85 27 08



L'ÎLE DE BEAUTÉ
184, rue de Saint Quentin
Tél. : 06.37.88 73 52



ASYMETRIQUE by Marie Line
7, rue du Mal Leclerc
Tél. : 03.27.75.93.85



ECO POËLE
15, rue Aristide Briand
Tél. : 09.53.87.56.00



Un métier en pleine expansion : COURTIER EN TRAVAUX

De la rénovation, en passant par les petits travaux d'amélioration jusqu'à l'extension d'une maison, le courtage en travaux est une solution universelle qui vous permet de gagner un temps précieux et de bénéficier de garanties quelque soit votre projet de travaux.

Le courtier en travaux vous facilitera la vie ! Tous ceux et celles qui ont déjà fait faire des travaux dans leur logement connaissent les difficultés à contacter les entreprises, à obtenir des devis qui sont parfois peu clairs pour certains, voire incomplets pour d'autres.

Fort de ce constat, les courtiers se sont développés depuis dix ans. Ils apportent un nouveau service en jouant les intermédiaires entre les particuliers souhaitant effectuer des travaux et les entreprises chargées de les réaliser. Le courtier en travaux peut intervenir pour tous les types de travaux : rénovation, construction de maison individuelle, plomberie, menuiserie, charpente, électricité, énergies renouvelables, décoration... etc.

Votre courtier vous rencontre puis vous présente des artisans qu'il a sélectionnés en fonction de plusieurs critères garantissant leur sérieux et la qualité de leur savoir-faire.

Outre un gain de temps et le confort d'une demande simplifiée, vous avez l'assurance d'obtenir plusieurs devis rapidement afin de pouvoir les comparer et d'obtenir ainsi un prix juste.

Pour ses services de conseil, la mise en relation et le suivi, le courtier se rémunère directement auprès des entreprises du bâtiment qui optimisent ainsi leurs temps pour une meilleure productivité de leur activité.

Des avantages multiples : Simple, efficace et gratuit.

Le courtage en travaux

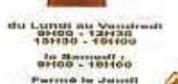
Cette activité, purement commerciale, s'exerce dans un cadre juridique très strict qui la distingue totalement des activités habituelles de maîtrise d'œuvre, de réalisation de travaux ou de l'assistance à maître d'ouvrage.

Angle d'Art

Système oryzaire

Aurélien - Pathologiste oryzaire

227 rue de St Quentin
59540 CAUDRY
03.27.75.90.05
06.45.55.82.77
Email : angle_art@orange.fr



LMF CLEAN'CARS



NETTOYAGE AUTOMOBILE

DU MARDI AU SAMEDI
DE 10H00 A 18H00
SUR RENDEZ-VOUS
www.lmf-clean-cars.fr
TÉL: 06.06.77.15.49

OUVERTURE D'UN LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE



Abdellali AALLAM
15, rue de la Paix
Tél. : 03 27 76 23 39

Deux entreprises ont récemment vu le jour sur notre commune :



Claire FAUQUEMBERGUE
Email : fauquembergue.travaux@sfr.fr
Tél. : 06.14.88.42.72



HD Bâtiments et Paysages
Email : hdbat@live.fr
David JACQUEMIN : 06.99.46.44.53 ou
Hubert KUNTZ : 06.65.46.93.38

...Réseau d'échanges réciproques de savoirs... A l'assemblée générale une nouvelle présidente a été nommée. Il s'agit d'Elisabeth SIROP, bureau complété par Michèle DHAINAUT, trésorière et Martine LENEUTRE, secrétaire. Des aides ayant été supprimées le réseau perd ses salariés. Cependant les activités sont restées nombreuses. On a compté 2106 échanges.

...Au Photo-Club de l'Amicale Laïque... L'Assemblée Générale conduite par la nouvelle présidente Corinne MERLOT fait apparaître un bilan satisfaisant. 27 personnes fréquentent le club et pratiquent la photo argentique ou numérique. Pour cette dernière activité l'Amicale a offert un ordinateur qui vient compléter le matériel existant. Le maire, Guy BRICOUT a souligné le dynamisme du club. Vous portez bien les couleurs de la ville. Merci.

...A la Carpe Caudrésienne... Marc FONTAINE a quitté la présidence qu'il assurait depuis 1997. S'il reste dans le club, c'est Fabrice WAXIN qui lui succède. Au secrétariat nous avons Marcel DRUBAY et à la trésorerie Sandrine TRIoux.

...Cross au collège Jean Monnet... Chaque année le bilan des différents cross est présenté par les professeurs Catherine LATTOCO et Laureline EGO. Le principal Thierry CUVÉLIER et son adjoint sont venus féliciter les jeunes athlètes.

...Générosité des commerçants non sédentaires... Lors de la Braderie des Tullistes et de Sainte Maxellende une somme de 980 € a été collectée chez les commerçants des marchés. Charline BRASSENS, la présidente et Noël LÉVÉQUE sont venus apporter ce chèque qui a été remis à Michèle RIBLE, directrice du C.C.A.S. Le maire, Guy BRICOUT et son adjoint, Jean-Claude HARLÉ ont remercié les généreux donateurs.

...Les nouveaux arrivants à Caudry... L'Office du Tourisme a recensé 35 nouveaux Caudrésiens. Une manifestation d'accueil a été organisée en mairie après un tour de reconnaissance de la ville avec Anne-Sophie MERY-DUEZ et Maryline GODIN.



...Les chariots d'honneur... 8 personnes impliquées dans la vie locale et associative de Caudry ont été récompensées par un chariot d'honneur au cours d'une cérémonie à la Base de Loisirs. Des représentants de chaque association caudrésienne étaient invités. Il s'agit de Catherine BREARD, Charline BRASSENS, Jean-Marie FONTAINE, Yves MARIN, Christine PEIRERA, Christian POUJET, Gérard TIMOLÉON et Florian VANESLANDER.

...AG de l'Office Municipal de la Culture... Régine DHOLLAND est la présidente de l'O.M.C. Une dizaine d'ateliers de la peinture aux échecs en passant par la reliure occupent environ 150 personnes. De plus, une revue littéraire «La Caudriole» paraît trois fois par an et est distribuée chaque fois à 400 exemplaires. Elle soutient aussi la salon de peinture ainsi que le club Photo-Passion.

...Le Salon des Passionnés... Le salon des passionnés sous la houlette de Paul DELVA a rencontré son public. En effet, de nombreux stands mettaient en valeur le travail ou plutôt le plaisir des amateurs de toutes sortes : peinture, miniatures, tricot, bijoux...

...Au Club Cynophile... L'actif président Yves MARIN épaulé par une équipe très dynamique a organisé un concours sélectif pour le championnat de France. En deux jours, 27 chiens ont participé sous la présentation de leur maître.

...Course de la Dentelle... Belle animation dans la ville toute la matinée de la Course de la Dentelle. Les différents parcours passent dans les rues de Caudry. Ils étaient en tout 400 participants à s'aligner sur la ligne de départ dans les 5 et 10 km. Participation de 75 enfants pour le 1,5 km.

...Parcourir les chemins de randonnée... Une nouvelle association a vu le jour « Via Septentrionis Tompli ». Elle a pour but de faire connaître les chemins de randonnée de notre région. Son bureau : président, Guy BOUSSEKEY, secrétaire Jean-Jacques MASSELOT, trésorier Delphine DIOTTI. Mais leur projet est plus vaste puisqu'il se propose de travailler avec les historiens locaux et les offices du tourisme.



...Le Salon du Mariage... Il s'est déroulé les 12 et 13 mars à la Salle des Fêtes. Autour de la salle, des commerçants présentaient leurs produits : alliances, vêtements, boissons, sans oublier les robes de mariées souvent réhaussées de dentelles. Succès assuré chaque année : le défilé de mode.

...Portes ouvertes au lycée Jacquard... Secoué en début d'année par les menaces de fermeture, le lycée Jacquard, avec ses journées de portes ouvertes, montre ses filières et toutes ses possibilités d'orientations.

...Les médaillés militaires... Les médaillés militaires se sont réunis en assemblée générale. C'est son 80^{ème} anniversaire. Elle compte 33 médaillés militaires et 12 dames d'entraide. Sont médaillés de la médaille de bronze Richard FORTUNIAK et Alain LANSIAUX. Bureau : André LEFEBVRE, présidente, Alain LAMOTTE, secrétaire et André LANSIAUX, trésorier.

...Questions pour un Champion... L'association locale présidée par Danièle BAZIN a organisé fin mars, un tournoi du jeu « Questions pour un champion », jeu qui règne sur France 3 depuis des décennies. Ce tournoi local a réuni sept clubs du Nord/Pas-de-Calais.

...Salon des saveurs, de la nature et des loisirs... Le Lions club Caudry-Le Cateau présidé par Daniel DELETOILLE a organisé son salon à la Base de Loisirs. Outre les représentants de la gastronomie, il y avait un vaste stand de fleurs, des caravanes, camping-cars et automobiles. Le club, rappelons-le, finance des chiens d'aveugle, envoie des enfants au bord de mer sans compter ses diverses actions sociales.

...AG de l'association En Vie... Cette association apporte un soutien aux personnes atteintes par le cancer. Une équipe de bénévoles la compose avec à la tête une présidente, Manuella LE BERRE (elle succède à Noëlla SZERZYMA partie dans le Sud). Florence DOMONT a été embauchée à plein temps comme coordinatrice de projets.



...Exposition sur la pêche... A l'association Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui une exposition a retracé l'histoire de cette activité récréative de 1938 à 2010. Malheureusement on est passé de 1 220 sociétaires en 1938 à 400 pêcheurs de nos jours. L'association elle, se porte bien. Pendant ses 15 ans d'existence, elle a accueilli 40 000 visiteurs. Actuellement nouvelle exposition : « Si le théâtre nous était conté ».

...Bilan de la saison des Restos du Coeur... Fin mars, c'est la clôture de la 12^{ème} saison des Restos du Coeur. Eugène ALLEMAND, le responsable des 30 bénévoles donne le bilan : 412 familles soit 1 038 inscrits ont été secourus. Pour l'inter-campagne de mai à octobre, à Beauvois, cinq distributions mensuelles sont organisées pour les familles les plus défavorisées.

...Télévision locale : caudrevision.fr... Caudrevision.fr se voit sur le net et relate depuis un an les événements de la vie caudrésienne. Gérard TIMOLEON en est le président actif que l'on voit régulièrement caméra sur l'épaule aux manifestations.

...Le surendettement... Jean DEBOURGIA avec Marie-Thérèse DAUCHET et Raymond DRUESNES gèrent les dossiers de personnes surendettées. Sur l'année écoulée, ils ont établi 132 dossiers, 393 heures de permanences et 320 heures de travail sur dossiers auxquels s'ajoutent 345 entretiens. Comme le remarque Jean-Claude HARLÉ « vous rendez un très grand service au public et vos interventions sont efficaces... ».

...Assemblée Générale de l'association Photo-Passion... Elle s'est réunie sous la présidence de Christophe DARRAS, Elisabeth TOURNAY représentait la Municipalité. Parmi les projets : portes ouvertes aux ateliers d'artiste au Pont des Arts. Toujours d'actualité, la participation aux concours régionaux. Dans les cartons, les 30 ans de l'association en 2013. Réunion chaque semaine au foyer Schweitzer, le mercredi.



En bref... par Y.L.

...AG de l'Office du Tourisme... Anne-Sophie MERY, la présidente de l'OTSI (Office du tourisme Syndicat d'Initiative) a ouvert l'Assemblée Générale le 5 avril. Parmi les projets édition d'une plaquette sur Sainte Maxellende, réalisation d'un audio-guide sur la ville. Projet présenté par la stagiaire Marie, création d'objets publicitaires, réédition de cartes postales sur la ville...

...AG de Caudry Gym Plus...Présidée par Danièle AVICE, la dynamique association compte pas loin de 500 adhérents. Des cours tous les jours avec des heures même pendant le 12-14H permettent à chacun de participer aux activités selon ses contraintes de travail.

...Visite du Sous-Préfet...Le Sous-Préfet Etienne Stock est venu passer sa journée à Caudry. Il a visité deux entreprises le matin : les Etablissements BOUILLON et la Caudrésienne. L'après-midi, un large tour d'horizon a été fait avec le maire, Guy BRICOUT. Celui-ci a présenté les travaux en cours et les nombreux projets en préparation ou sur les rails. Il a été aussi question du culturel : espoir d'une labellisation du Musée et mise en route des travaux à l'ancien lycée Jacquard qui accueillera les associations culturelles et l'École de Musique...

...Rallye cycliste... Ils étaient 400 cyclotouristes à prendre la route qu'ont empruntée les 4 jours de Dunkerque dans le Caudrésis-Catésis. Un champion sur le circuit Francis MORAUX, champion du monde en 1991 et champion olympique en 1996.

...Défilé du 1^{er} Mai... La Fête du Travail a vu le défilé des syndicats, des élus et de la population avant la rencontre à la Bourse du Travail. Alain VISTICOT, secrétaire de la C.G.T. et Joël FRAISSINET, de F.O. ont pris la parole, suivis par les commentaires du maire, Guy BRICOUT.

...Concert de Printemps... Auditoire nombreux pour écouter d'abord la classe orchestre dirigée par Catherine DUFOUR puis l'Harmonie et la Batterie Fanfare dirigées par Cléore Freté. Remise de breloques et médailles pour les années passées à la musique pour une quinzaine de musiciens.



...AG de l'association du Musée des Dentelles et Broderies...Bureau présidé par Christian BELOT avec Jeannine BRACQ, trésorière et Laurence LEMAIRE, secrétaire. Les activités passées et à venir ont été présentées par Claire CATOIRE tandis que Katell PALIX, nouvelle arrivée, s'occupe du rattachement des robes du musée en vue de la labellisation du musée. Un peu plus tard, Véronique CHATENAY-DOLTO, directrice de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) est venue à Caudry. Elle soutiendra le dossier de demande de labellisation du musée.

...Manifestation à la gare... Des élus, des usagers sont venus pour une réunion de protestation. En effet, il serait question que des trains venant de Paris ne s'arrêteraient plus dans la gare locale selon une décision de la S.N.C.F. « Le train est une nécessité au service du public et c'est même la survie du territoire » déclare Gérard DEVAUX, président de l'intercommunalité.

...Le Salon de l'Habitat... Bénéficiant d'un temps clément, le Salon de l'Habitat s'est déroulé dans la salle de la Base de Loisirs et tout autour. L'inauguration officielle a été faite par le maire, Guy BRICOUT et Agnès BÉRANGER, la principale organisatrice avec Sandrine TRIOUX. On pouvait encore y faire le diagnostic énergétique de sa maison.

...Journée du Chien... Elle s'est déroulée à la Base de Loisirs. De nombreux éleveurs étaient présents. Quant à Yves MARIN et son équipe, ils faisaient des démonstrations des premières leçons à donner au chien pour bien l'éduquer.

...Esquiss sur scène...Christine Peirora et son équipe ont donné un beau spectacle de danse au théâtre municipal. Belles chorégraphies et costumes soignés.

...Forum Santé... Organisé par le réseau Atelier Santé Ville (A.S.V.), le premier Forum Santé de la ville sur la thématique « Ma santé, mon bien-être au coeur de Caudry » a connu un franc succès. Environ 287 usagers de Caudry et alentours ont été accueillis et ont bénéficié des animations, des informations et des prestations mises à disposition par les différents intervenants.

...Une délégation venue de Shanghai... Début juin, une délégation de Shanghai a visité notre commune. Le but de cette rencontre était de visiter le lycée HOE et nos équipements sportifs (Palais des Sports et Salle des Tullistes). La délégation a ainsi pu échanger tant sur la démarche « Haute Qualité Environnementale » que sur le fonctionnement de nos équipements sportifs.

Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE » Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions : MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN lors de la séance du Conseil Municipal du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Vous êtes habitués aux changements et les anciens Caudrésiens qui reviennent dans notre ville sont toujours surpris par les améliorations.

Il est vrai qu'élus et services ne chôment pas. Beaucoup de dossiers sont en cours ou à l'étude.

De nombreux chantiers s'ouvrent et tout cela sans augmentation des taux d'imposition depuis plusieurs années et tout en diminuant notre endettement. En effet nous travaillons sur les dossiers et savons aller chercher les subventions. Notre ville est connue pour savoir présenter les dossiers et pour connaître les portes où il faut frapper.

Le nombre de chantiers qui va s'ouvrir est important et Caudry va être couverte de grues :

-chantier ANRU (40 millions d'euros), Caudry supportera 7 millions d'euros en 3 ans. Le quartier Maupassant va être totalement transformé par la démolition des immeubles collectifs, la construction de maisons individuelles, d'un parc de jeux, d'une liaison végétale entre la Zone Industrielle et le quartier Maupassant, l'aménagement du parc Bois Thierry.

-réalisation du premier tronçon de la future voie de contournement Ouest qui partira de la gare avec la construction du Centre de Formation d'Apprentis à côté.

-démarrage du centre multiculturel sur l'emplacement de l'ancien lycée Jacquard avec création de parkings comme celui qui a été construit récemment derrière la Basilique.

-démolition des Bains Douches à côté du funérarium et création d'un parking et d'une voie de liaison avec l'autre parking.

-travaux de consolidation de la Basilique.

-plateau sportif couvert à côté de Coubertin largement subventionné.

Tout ceci n'est qu'une petite partie des travaux en cours ou à venir.

Je remercie les services administratifs et techniques qui sont mis à rude épreuve pour réaliser ou suivre tous ces chantiers.

Mais l'activité d'une mairie ne se limite pas à cela. Il faut se battre pour maintenir ce qui existe ou pour progresser.

Ainsi j'ai obtenu par RFF (Réseau Ferré de France) la prolongation des quais de Caudry de sorte que les trains Corail qui comportent 10 wagons pourront toujours s'arrêter à Caudry.

J'ai obtenu avec l'aide des parents d'élèves la création d'une quatrième seconde au lycée Jacquard et cet établissement a maintenant de beaux jours devant lui.

Caudry a présenté des dossiers au Conseil Général dans le cadre du Contrat de Territoire. Dans ce cadre nous allons être retenus pour plusieurs projets importants dont l'extension du musée des dentelles et broderies et de la Base de Loisirs.

En même temps Caudry est la seule commune du Cambrésis à être retenue, parce que le dossier présenté le justifiait, par l'Agence Nationale de Renovation Urbaine et à mener une opération OPAH RU qui permet aux propriétaires de logements vétustes d'avoir une aide.

Nos industries se maintiennent et des dossiers d'installation sont en cours d'examen. De nombreux emplois sont créés sur la Zone Commerciale, dans les établissements de soins, sur la Zone Industrielle qui se remplit.

Malgré cela de nombreux Caudrésiens sont encore à la recherche d'un emploi. C'est à eux que je pense à la veille des vacances.

Encore une fois je vous demande de faire confiance et d'encourager nos artisans et nos commerçants qui sont le poumon de notre ville.

Je souhaite bonne santé, travail et bonheur à tous

Bien Cordialement,
Le Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord,
Guy BRICOUT.

Caudry pour tous, Caudry Autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

LES TRAVAUX :

Nous constatons que la majorité municipale engage une marche forcée pour réaliser de grands travaux dans la ville. Les sommes à payer sont considérables. Nous approuvons la rénovation du quartier Maupassant dans le cadre de l'ANRU et nous comprenons que les personnes à reloger soient pressées de voir les travaux finis. Mais d'autres travaux mériteraient à notre avis d'être plus étalés pour amoindrir la pression budgétaire : la démolition des bains douches, le projet culturel 4M. on se demande d'ailleurs pourquoi on se presse tant de le réaliser alors que l'agrandissement de la bibliothèque promis depuis 1995 n'est toujours pas effectif. Constatons également que les problèmes récurrents de la vie quotidienne ne sont toujours pas réglés : odeurs incommodes, soit de la place peu commode pour les piétons, centre ville qu'on peine à animer et où trop de commerces ont des difficultés etc... Autant de raisons qui nous poussent à ne pas voter le budget, d'autant que la population se paupérise de plus en plus et qu'une orientation des dépenses en direction de toutes les catégories sociales nous paraît nécessaire.

VEOLIA ET NOTRE FACTURE D'EAU

Nous venons de recevoir notre facture d'eau. Nous avons remarqué que le montant de l'abonnement est passé de 30,71€ à 49,60€ pour 6 mois soit une augmentation de 61,50%. Ce forfait d'abonnement n'a rien à voir avec le prix du m³ d'eau; nous devons le payer même si nos robinets restent fermés. Cela représente pour les abonnés que nous sommes une augmentation d'autant plus importante que notre consommation est faible. Dommage certes pour les gros consommateurs, injuste pour ceux qui surveillent leur consommation mettent de l'eau dans leur Ricard et ne possèdent pas de piscine. Autre mauvaise nouvelle : à nouveau une augmentation importante de ce forfait pour la prochaine facture. Nous n'avons pas à dire merci à monsieur le Maire qui était de ceux qui ont renoncé à la régie municipale, lorsqu'il était adjoint aux finances, au profit de Veolia.

LA GARE : certains trains vers Paris et retour ne s'arrêteront plus à Caudry, au détriment des usagers caudrésiens et du développement local. Le guichet subira une fermeture partielle entraînant des suppressions d'emplois et une présence humaine moins importante portant atteinte à la sécurité des voyageurs. Comme pour l'eau, l'intérêt des citoyens, la notion de service public sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité et du profit capitaliste. Aux côtés des usagers et d'autres élus nous avons manifesté pour que cette casse annoncée du service public des transports cesse. Cependant nous nous étonnons que nombre d'élus proches du parti gouvernemental, dont le Maire de Caudry crient maintenant au scandale ! C'est lors du vote de la privatisation de la SNCF qu'il fallait réagir. Et où est la logique, on incite d'un côté à utiliser les transports publics et de l'autre on les supprime !!! De plus les abords de la gare ont été rénovés à grands frais avec nos impôts. Nous ne voudrions pas que les panneaux de marbre gravés de dentelle qui les ornent ne deviennent de dérisoires stèles du souvenir abandonnées aux herbes folles et aux chiens errants.

Elus de gauche nous défendons activement le maintien des services publics.

L'AVENIR DES JEUNES :

Leur formation, l'aide à l'emploi est, pour nous, une priorité. Nous défendons la création d'un fonds d'aide au permis de conduire pour aider à la recherche d'un emploi. Nous souhaitons que toutes les personnes en « emploi aidé » puissent bénéficier d'une authentique formation menant à un emploi durable.

UN CFA -centre de formation des apprentis- va bientôt sortir de terre dans le quartier de la Gare. Les apprentis sont des salariés chez des artisans et fréquentent le centre deux jours par semaine ou une semaine par mois. Ce centre est une réelle chance pour les jeunes apprentis de Caudry et des environs. Mais rendons à César ce qui est à César, il n'est pas l'œuvre de la municipalité, qui a cédé du terrain et réalise uniquement de la voirie d'accès qui est communale. Ce CFA a été décidé par le Conseil Régional dans le cadre du schéma régional des formations et, est géré par la Chambre de Métiers.

A tous les jeunes nous souhaitons le succès aux examens, la réussite de leurs vœux d'orientation ou de la recherche d'emploi.

A vous tous nous souhaitons de très bonnes vacances : reposantes et agréables, au loin ou en profitant des structures de loisirs de Caudry et des environs.



Christiane
Marande-Podevin



Gérard
Bézin



Michèle
Ruquois



Christian
Dervaux

"Pour une gestion plus adroite"

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

Voici que s'achève la première moitié de cette année 2011. D'ici quelques jours nos petits et grands écoliers prendront le chemin de ces longues vacances, tant attendues pour certains et tant redoutées pour d'autres (n'est-ce pas chers parents!). Alors permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter de bonnes vacances à Caudry ou dans nos beaux paysages français, qu'elles soient petites ou grandes selon l'envie et les moyens de chacun.

Il y a de ça quelques semaines, les élus municipaux et moi-même, nous nous sommes livrés à l'un des exercices les plus intéressants de l'année : la présentation et le vote du budget 2011. Tout d'abord le vote des subventions de fonctionnement et exceptionnelles aux diverses associations locales. Comme d'habitude, je suis intervenue à de nombreuses reprises pour demander des explications et montrer mon mécontentement concernant une quinzaine de subventions en votant contre : je les jugeais trop généreuses et pas assez en adéquation avec les efforts que doivent fournir un grand nombre de Caudrésiens depuis la crise qui touche notre pays.

Sachez mes chers concitoyens que je suis la seule élue de tout le conseil municipal à m'opposer à certaines dépenses et que je ne modifierai jamais mes positions pour des raisons électoralistes même si «je ne me fais pas que des amis» en les prenant, comme me l'a fait remarquer souvent M. Le Maire. Car c'est aussi ça être élue, il faut savoir prendre des décisions qui ne font pas toujours plaisir à certains, surtout en ces temps plus que difficiles.

Passons au budget 2011. En ce qui concerne le budget fonctionnement, l'année dernière, j'avais exprimé ma désapprobation concernant une augmentation non négligeable de ce budget. Pour cette année, j'ai une certaine satisfaction à le voir se stabiliser.

En ce qui concerne le budget investissement, il est particulièrement ambitieux cette année avec près de 14 millions d'euros. De nombreux travaux sont en cours et vont demander de gros investissements comme le projet de rénovation urbaine ANRU et la réhabilitation du quartier Maupassant.

J'ai, depuis le début, soutenu ce projet qui va redynamiser ce quartier qui en avait bien besoin.

Cependant, comme souvent, certaines dépenses me paraissent disproportionnées et faramineuses.

Deux exemples, deux chiffres :

- 1 820 000€ HT pour l'aménagement du parc Bois Thierry et ses abords (aucune maison ne sera construite avec cette somme qui servira uniquement pour des arbres, des végétaux, des espaces de jeux, de l'éclairage...),
- 75 000€ HT pour la création d'une oeuvre d'art monumentale pour le quartier Maupassant.

Que ces sommes soient payées par Caudry ou par subventions ne change en rien le fait que ce sont de trop grosses sommes et que ce sont vos impôts qui les financent. Je ne critique pas les projets en eux-mêmes, mais les coûts beaucoup trop élevés qu'on leur accorde, il faut rester sérieux !

Là encore je ne vais pas me faire que des amis, tant pis !!

Pour toute ces raisons je me suis abstenue lors du vote du budget principal de la ville.

L'effort demandé aux Français doit aussi et surtout s'appliquer aux collectivités locales qui sont de plus en plus gourmandes en projets et donc en moyens financiers. Tous ces citoyens ont conscience de la responsabilité des collectivités locales dans l'augmentation permanente et vertigineuse du budget national et de la dette publique. Cela est dû au système pernicieux des subventions ainsi qu'à la tendance des municipalités à voir de plus en plus grand, de plus en plus beau et de plus en plus cher, tout cela, le plus souvent, pour des raisons d'orgueil local. Je ne répéterai jamais assez cela, comme l'a fait notre groupe depuis 15 ans. Chères caudrésiennes, chers caudrésiens, n'oubliez jamais notre devise «RIGUEUR, ECONOMIE, MODESTIE... et PATIENCE» sont les maîtres mots d'une gestion saine.

Je suis et je reste une élue de terrain, je me tiens à votre entière disposition pour que vous me fassiez part de vos observations ou de vos remarques, que je ferai remonter à qui de droit.

Adressez-vous au Pressing Gambetta, 18 rue Gambetta à Caudry, n'hésitez pas.

Bien cordialement,

Votre élue, Mélanie ETHUIN

Vie Historique par Claude Doyer

Sur les traces de l'ancienne église

Le 7 avril 1890, lundi de Pâques, Caudry prépare les cérémonies de consécration de sa nouvelle église et pavoise les rues qu'emprunteront les personnalités officielles. En fin de matinée, Henri Tilmant, maire de la ville, accueille Monseigneur Thibaudier, archevêque de Cambrai...

La démolition

La veille, l'abbé Lenglin célébra une dernière messe dans l'ancien sanctuaire. On entreprit aussitôt la démolition du bâtiment désaffecté. On commença par « la tour dont la ruine rendait périlleuse la sonnerie des cloches ». La toiture du clocher, plus délabrée encore, avait été abattue quelques années auparavant. On employa les poutres et les pierres, épargnées des outrages des siècles, à la construction d'une habitation, les ardoises et les moellons de remplissage des murs empièrèrent quelque chemin vicinal. Les chevrons et les lattes cuisèrent le pain de Louis Basquin, rue de Bonneville. On raconte qu'un ouvrier trouva la mort pendant le démontage de la charpente. Il y a longtemps déjà, les stèles du cimetière avaient été enlevées et comblaient l'entrée des souterrains. (En 1916, sous la menace de représailles, l'occupant allemand s'en fit indiquer l'emplacement. Il les dynamita à l'approche des Anglais).

Le cœur du village

Ainsi en quelques semaines, disparut l'édifice qui, depuis bientôt un millénaire, constituait le centre spirituel, moral et social du village. De la naissance à la mort, dans la joie comme dans la peine, il rassemblait toute la communauté. Aucun évènement n'y échappait et malheur à qui s'en détournait. Malgré les bouleversements des révolutions, cet ordre, qu'on pensait immuable, régnait encore au moment de la démolition. L'espérance donnait la foi et la charité l'espoir d'un secours.

Dans l'église, nos aïeules prièrent au pied des statues des saints intercesseurs et nos grands-parents, dont le souvenir est si proche, reçurent, à quelques rares exceptions, le baptême. En chaire, le curé commentait tel passage d'un Évangile ou d'une Épître, annonçait l'avènement des rois et la fin des trêves. Un dimanche, il publia la convocation des États Généraux. Avant que nous eussions une mairie, le magistrat proclama, sur le parvis, le premier suffrage universel, l'avènement des républiques et l'instauration des empires. Au printemps 1789, rassemblés dans la nef, les électeurs désignèrent leurs représentants au chef-lieu de la province et, sans doute, rédigèrent leur « cahier de doléances ».

Dans un passé plus lointain, la flèche de son clocher abritait le guetteur qui, nuit et jour, veillait. Il donnait l'alarme quand les cloches des villages voisins sonnaient l'approche d'une bande armée. Il sonnait le tocsin et indiquait, par un fanal pendu à l'une des quatre lucarnes, la direction de l'incendie.



L'église de Caudry par Adrien de Montigny pour l'Album du Duc de Croy. Les travaux de la flèche permettent de distinguer le logement du sonneur.



Alors, en hâte, on emportait ses maigres biens et on rameutait les animaux domestiques vers l'église. Depuis l'intérieur de la tour, on descendait au refuge par un couloir étroit et pentu. A 14 mètres sous terre, deux galeries de 1,50 m de large et de 2 m de haut, creusées dans la roche calcaire, menaient, l'une, sous la rue du Puits de la Dessous, vers 14 chambres destinées aux habitants, l'autre, sous la place, en direction de l'hôtel de ville actuel, vers les étales.

Du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle, pendant « l'âge d'or des mercenaires », la guerre nourrissait la guerre et souvent l'incendie achevait le pillage. L'étroitesse du couloir d'accès et les chicanes aux entrées des galeries offraient une certaine défense contre un adversaire peu nombreux. (En 1847, une galerie s'effondra sous la rue du Puits de la Dessous, Prioux la consolida, obstrua l'entrée sous la tour et pratiqua une nouvelle ouverture dans le cimetière).

La fondation de la paroisse

Quand nos contrées de la Gaule Belgique furent-elles évangélisées ? Quelque missionnaire de la nouvelle religion s'y aventura-t-il sous la domination romaine ? A Vermand, en l'an 250, Saint Quentin connut le martyre.

Avec plus de certitude, il est possible de dater la prédication, dans les villes des confins du royaume mérovingien, du baptême de Clovis et la nomination de Saint Waast à l'épiscopat de Cambrai-Arras vers 500.

Aux temps carolingiens, l'impérieux devoir de baptiser une population rurale dispersée détermina l'évêque à permettre l'administration du premier sacrement en dehors de l'église épiscopale. La paroisse, définie par la présence du prêtre et l'existence de fonts baptismaux et d'un cimetière, trouve là son origine.

Bien plus tard, l'accroissement de la population et l'éloignement des paroisses primitives incitèrent la population à solliciter la fondation de nouvelles paroisses.

Les historiens estiment que « le gros du cadre paroissial était en place dès le XI^{ème} siècle [...] les dernières fondations sont antérieures à la fin du XIII^{ème} siècle ». Ils datent de 1239 la fondation de la paroisse de Bertry, 1240, Haucourt et Selvigny, 1261, Saint-Waast, 1264, Quiévy.

Pour fonder une nouvelle paroisse, la communauté villageoise s'unissait pour demander l'appui du seigneur et obtenir l'accord du bénéficiaire de la dime. Caudry, du doyenné du Cateau, avait pour collateur le chapitre cathédral de Cambrai. La communauté avait surtout à s'entendre pour supporter la lourde charge de cette fondation et l'évêque n'accédait à la demande, après enquête, que si au « péril des âmes sans pasteur et sans sacrement » s'ajoutait l'assurance d'un revenu suffisant au desservant, sans qu'il en coûtât au bénéficiaire du revenu ecclésiastique. Souvent, et ce fut le cas à Caudry, une chapelle castrale existait avant la fondation de la nouvelle paroisse.

Jadis, la coutume laissait aux clercs la charge du chœur. Dans la pratique le coût reposait entièrement sur les paroissiens : mise à disposition des terrains ; construction de l'église et du presbytère ; aménagement du cimetière ; achat des vases et des vêtements liturgiques. Encore fallait-il assurer la portion congrue du desservant, régler pour lui, à l'évêché, le droit de gîte et désintéresser le curé de la paroisse dont on se détachait. La fondation de la paroisse de Caudry constitue la première manifestation d'une communauté des habitants, unis dans une négociation avec l'évêque et prêts à un effort financier considérable.

La lente dégradation

Il semble bien que, dès avant la Révolution, l'église fut négligée. Appauvrissement des paroissiens, fastes du haut clergé ? En 1790, la première municipalité s'alarma du mauvais état de la toiture et de la tour. Pendant la Restauration et le Second Empire, la commune compta trop d'indigents pour songer aux réparations. En 1830, « un quart de la population manquait des choses utiles à la vie ». Trente ans plus tard, le traité de libre-échange manqua étouffer la tullerie naissante.

Quand vint l'heure de la prospérité de la dentellerie, la population s'accrut si vite que l'exiguïté du lieu servit de prétexte à ne rien entreprendre puis le conseil municipal se divisa entre les partisans de la restauration et ceux d'une nouvelle construction plus adaptée aux besoins. C'est ce parti qui triompha et vota les crédits pour l'édification de l'église dont nous fêtons le centenaire Il y a tout juste vingt ans.

Les documents

L'ancienne église nous laisse peu de traces dans les archives : une gouache des « Albums de Croy » peinte par Adrien de Montigny vers 1600 ; les relevés cadastraux de 1806 à 1880 ; un compte-rendu d'une

visite des membres de la Société d'Emulation de Cambrai en 1841 ; deux clichés photographiques pris entre 1878 et 1886 ; un inventaire du mobilier par le conseil de fabrique en 1883 ; une brève évocation de Ringeval dans son Histoire de la Cité de la Dentelle parue en 1937. Au moyen de ces documents nous tentons d'en décrire l'architecture et la situation sur la place du Général de Gaulle.

La situation

Quand en 1890, un dernier tombereau eut emporté les dernières pierres, un pavage et une rangée de constructions firent disparaître les dernières traces du vieil édifice dont les fondations atteignaient le millénaire.

L'abbé Caron et Patrick Raguet évoquent, à l'occasion du centenaire de la Basilique, la construction vers 673, d'une première chapelle à Caudry. Ce modeste édifice, construit sur le tombeau de Maxellende, s'élevait dans l'enceinte de la maison forte, à l'emplacement de la chapelle actuelle. Quand les habitants obtinrent de l'évêque la fondation de la paroisse, on abandonna cette situation dominante pour le cœur du village. Désormais, l'église de Caudry se dressait au creux d'un vallon alors que toutes celles des environs, hormis à Montigny, occupaient une éminence de terrain. Cette situation abritée « permit à sa flèche de résister à l'ouragan d'une extrême violence qui, le 12 mars 1876, effondra tous les clochers des environs ».

L'architecture

Les récits du temps passé retiennent le XV^{ème} siècle pour la construction de la tour et le XVII^{ème} siècle pour celle de la nef et du chœur. Le sanctuaire était presque idéalement orienté. L'axe de la nef formait avec celui de la tour, un angle de deux degrés. Le soubassement était en grès du pays d'Englefontaine et Preux-au-Bois, les murs, en belle pierre blanche d'Avesnes-le-Sec. L'ardoise avait remplacé la tuile que nous montre la gouache d'Adrien de Montigny.

Si la documentation sur l'architecture manque, plusieurs églises des environs sont contemporaines et de dimensions comparables. L'église de Boussières, dont la tour est en restauration, nous offre un exemple de ce que pouvait être l'ancienne église de Caudry.



L'église de Boussières, contemporaine et de mêmes dimensions que celle de Caudry.

La tour à quatre niveaux, aveugle et massive, soutenue de contreforts d'angle jumelés en équerre, supportait, au sud, un escalier à vis. Le premier étage desservait la tribune, le sonneur occupait le deuxième niveau, le troisième logeait les cloches, la flèche octogonale en charpente s'appuyait sur la terrasse en maçonnerie. Le guetteur accédait au troisième étage de la flèche par des échelles de meunier. On rapporte que « les piédroits moulurés du portail en arc brisé s'ornaient de motifs sculptés ».



Essai de reproduction de l'édifice disparu vu du sud. avril 2011. Echelle 1/100.

La nef et les bas-côtés avaient quatre travées, éclairées de fenêtres en ogive. Le plafond en menuiserie reposait sur des colonnes appareillées en grès. La tribune surplombait la première travée.

Le chœur à cinq pans, de même largeur que la nef, s'ouvrait par quatre baies en arc brisé.

La sacristie occupait l'angle du chœur et du bas-côté sud.

Ringeval et Bajart après lui, parlent « d'une église en forme de croix latine ». La consultation des cadastres autorise à réfuter cette assertion : comme il en est des édifices contemporains que nous avons visités, l'église de Caudry était dépourvue de transept.

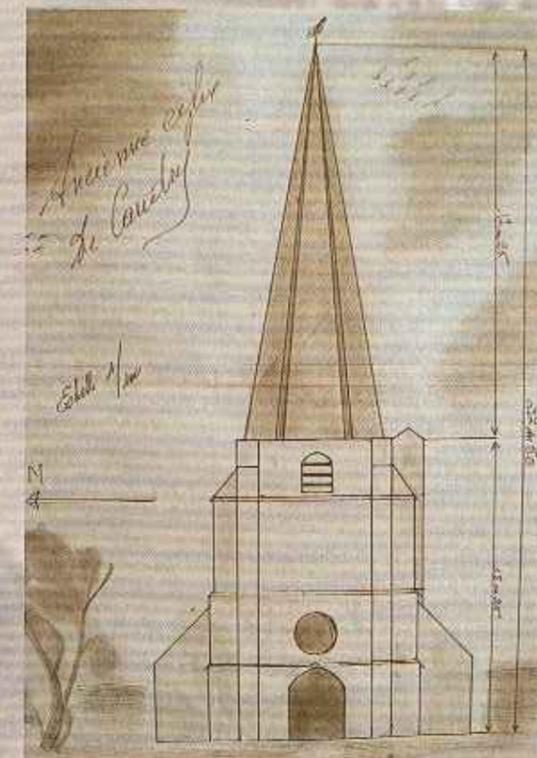
Dans le cimetière de quatre ares environ, on ne procédait plus aux inhumations depuis 1820.

Les dimensions

Longueur totale	tour	35,50 m
	tour	09,00 m
	nef	18,50 m
	choeur	08,00 m
Largeur	tour	07,00 m
	nef et bas côtés	15,00 m
	choeur	08,00 m
Hauteur	au sommet de la flèche	32,50 m
	de la flèche	17,25 m
	de la tour	15,25 m
	de la nef et du chœur	11,70 m

Surface de la nef 130 m²

Nous ignorons la hauteur sous les voûtes.



Essai de reproduction de la tour et de la flèche. avril 2011. Echelle 1/100.

Le mobilier

Le premier janvier 1883, au moment où s'allumait la querelle municipale sur le devenir de l'édifice, le Conseil de Fabrique procéda à l'inventaire du mobilier affecté au culte dans l'église de Caudry.

Trois autels, une chaire, un ostensor, deux calices, deux ciboires et un christ « en face de la chaire » sans indication de date d'acquisition, ni de valeur d'estimation.

L'inventaire fournit plus de précision sur la Châsse de Sainte Maxellende, acquise 400 francs en assignats à l'abbaye Saint-André du Cateau en 1791.

De même pour un Chemin de Croix, deux confessionnaux, un tableau de la Cène « au dessus de l'autel », deux stalles, une lampe du Saint Sacrement, une croix de procession, seize chandeliers, la hallebarde, la cape et l'épée du Suisse acquis vers 1850.

Les fonts baptismaux, les statues en « carton-pierre » de Saint Joseph, Sainte Anne, Saint Nicolas, Sainte Maxellende et Sainte Philomène, le siège de l'officiant et six tabourets d'enfants de chœur, les armoires de la sacristie, le grand lustre de la nef, le goupillon et le bénitier, le baiser d'offrande et le plat ainsi que cinq cents chaises acquis en 1860.

Le reliquaire de Sainte Maxellende et six candélabres pour la chapelle à droite de l'entrée offerts en 1874.

Les tableaux en « oléographie » de la Sainte-Face, de la Sainte Famille et de Saint Nicolas, les quatorze prie-dieu, l'encensoir, l'allume-cierge et l'éteignoir acquis en 1875.

L'orgue de la tribune, construit vers 1850, estimé 3 000 francs.

L'inventaire ne mentionne pas l'horloge à quatre cadrans, hors service depuis bientôt un siècle, dont la réparation fut toujours différée. Pas plus qu'il ne fait état des cloches, au nombre de trois depuis 1820. (L'une d'entre elles, réinstallée dans la nouvelle église sera fondue par les Allemands en 1918).

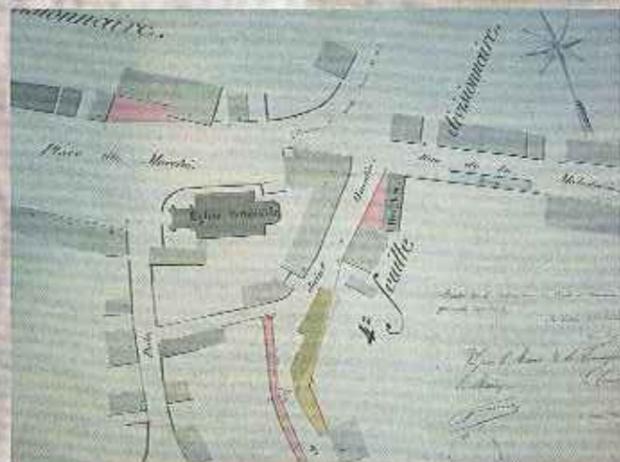
Les marguilliers recensèrent un tableau de la Cène, au dessus de l'autel, acquis vers 1850. Sous le titre Monuments Epars, un mémoire de la Société d'Emulation de Cambrai signale l'existence, dans l'église de Caudry, d'un tableau sur toile placé au dessus du maître-autel et dont le sujet nous a paru être la Fraction du Pain après la Résurrection. Ce tableau qui doit dater du XVII^{ème} siècle gagnerait beaucoup à être restauré.

Ringeval mentionne l'existence de dalles funéraires : celle de l'abbé Clochez, curé de la paroisse de 1759 à 1775, en pierre noire de Tournai et incrustations en marbre blanc du calice et de l'hostie et d'un crâne brochant deux fémurs en sautoir ; celles, au nombre de sept, des censiers de Tabeaumez et du Coquelet de la terre de Caudry, des censiers du Tronquoy à l'abbaye d'Anchin.

Le Conseil de Fabrique n'évoque pas le banc seigneurial, cette sorte d'estrade qui plaçait au dessus des chaises du commun des fidèles, les prie-Dieu des seigneurs de la paroisse. Il est cependant évoqué à deux reprises dans des documents se rapportant à l'histoire de Caudry. En 1792, on en renversa les chaises et ce « sacrilège » donna le signal du départ de Charles-Hyacinthe Cordier. Le dernier seigneur, haut-justicier de la terre de Caudry, alla chercher au château de Coutant à Saint-Hilaire sur Helpe, un abri momentané à la tempête révolutionnaire. On rapporte que, quelques années plus tard, un curé jugea que ce banc tenait une place trop importante dans l'église. Il fut très certainement réinstallé à l'arrivée des Prioux au château en 1836. Ce mobilier armorié, témoin d'un ancien temps, existe encore en quelque endroit et j'en ai bien connu dans l'église de mon village natal de l'Audomarais.

La situation de l'ancienne église sur la place

Rien ne signale désormais la situation de l'église détruite. Cette reproduction du cadastre de 1880 nous montre son environnement, ce dessin en surimpression, son emprise sous les bâtiments actuels.



Extrait du cadastre de 1880.

Lépi de droite du parking et le trottoir depuis la terrasse du café de la Victoire à celle du Bellevue recouvrent la place du chœur, de la nef, du bas-côté et de la muraille nord de la tour. Les fondations de la sacristie, du bas-côté et du mur sud de la tour reposent sous les constructions élevées depuis la rue de Saint-Quentin à la rue de la Paix.

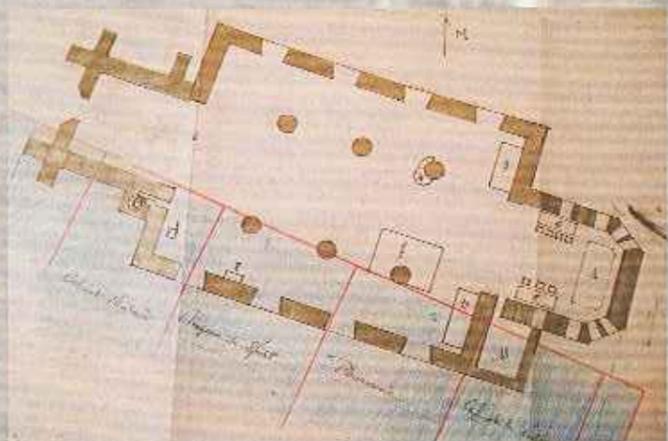
Au coin du café de la Victoire se trouvait la sacristie, à celui de la pharmacie, se dressait l'autel du Sacré-Coeur. On peut estimer que la Chasse de Sainte Maxellende occupait le milieu du magasin de sport et les fonts baptismaux, le cabinet dentaire. Le contrefort de la tour se dressait devant l'entrée privée du Bellevue.



Situation de l'ancienne église et du cimetière sur la Place du Général de Gaulle.

Les traces de l'édifice disparu

La rue de la Paix, naguère rue du Puits de la Dessous, garde l'empreinte de l'ancienne église. Que le promeneur s'attarde devant le Bellevue, il verra la saillie d'un pignon de pierre enduite de ciment. L'orientation de cette maison qui longeait le mur sud du cimetière est exactement celle de l'église. Un bec de gaz s'accroche obstinément au dessus de la barrière du jardinet, il éclairait les abords du portail.



Emprise de l'ancienne église sur les constructions actuelles.

Les travaux de restauration de la Basilique réveillent notre curiosité pour l'histoire des édifices religieux bâtis par nos ancêtres dans la suite des 15 siècles depuis l'évangélisation de Saint-Waast et plus tard du miracle de Maxellende. Au cours des débats de la loi de 1905 portant séparation de l'Église et de l'État, Maurice Barrès s'alarmait de nos villages devenus déserts sans leur église. Il ne prévoyait pas le tarissement des vocations. Nous assistons au regroupement des paroisses. Ne verrons nous pas l'église de Caudry devenir le lieu de ralliement des pratiquants des villages alentour dont les municipalités ne parviendraient plus à supporter les charges de l'entretien de leur église.

Cléude DOYER,
le 6 avril 2011



La plume verte Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot



Numéro 15



Janvier/Février/Mars/Avril 2011

Édité (par Monsieur Boury, président du SIAT du Val du Riot)

Un brin de philosophie écologique ...

La terre n'est pas un don de nos parents, ce sont nos enfants qui nous la prêtent. (Proverbe indien)
La sagesse de la terre est une complicité totale entre l'homme et son environnement. (Pierre-Jakez Hélias)
C'est d'âme qu'il faut changer, non de climat. (Sénèque)

Le portrait du mois

Le canard mandarin
Aix galericulata

Famille : anatidés

Taille : 41 à 49 cm

Poids : 428 à 693 g

Origine : Chine



Mœurs : le canard mandarin fréquente les étangs, les petits lacs et les mares, toute étendue d'eau douce à proximité d'une forte densité d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux. C'est un canard de surface qui se déplace avec aisance sur la terre ferme et aime assez se percher.

Reproduction : le nid est fait dans un tronc d'arbre. La ponte est constituée de 9 à 12 œufs dont l'incubation dure entre 28 et 30 jours. Les canetons sont nidifuges et prennent leur envol à l'âge de 40 jours.

Régime alimentaire : il est omnivore. Graines, fruits mais aussi insectes aquatiques et petits poissons constituent sa nourriture.

Anecdote : en Chine, le canard mandarin était un oiseau sacré, symbole de la fidélité conjugale, il était parfois offert aux jeunes mariés.

Description : le mâle a le dessus de la tête vert et roux cuivré, les joues partiellement blanches, le bec rouge. Une touffe de grandes plumes orange dressées, en forme d'éventail, retombe sur le haut des ailes. Une double ligne blanche accolée d'une double ligne noire encadre les côtés de la poitrine brune et blanche. Le ventre blanc précède une queue relativement longue et noire. Le dimorphisme sexuel est très marqué. Contrairement au mâle, la femelle a le plumage terne, presque entièrement brun avec le ventre blanc.

🌿 Découvrons la végétation de la Base

Le chèvrefeuille des haies
Camérisier à balais
Lonicera xylosteum



Famille : caprifoliacées

Origine : Europe (Caucase à Sibérie) et Asie

Hauteur : 2 à 2,5 m

Port : buissonnant, compact, évasé arrondi.

Feuillage : caduc, vert moyen, feuilles simples, opposées, obovales-lancéolées, acuminées*.

Fleurs : au printemps, en cime sur un pédoncule axillaire deux fleurs sessiles blanches virant au blanc jaunâtre.



Fruits : paires de petites baies toxiques ovoïdes d'un rouge foncé brillant, convoitées par les oiseaux.

Acuminées* : se dit des feuilles dont l'extrémité a la forme d'une pointe

🌿 Brèves de Base

Bye Bye Mourioche



Eh oui ! Après de nombreuses années passées à nos côtés, Mourioche s'en est allé, emportant avec lui ses célèbres ronflements et son caractère...de cochon.
Pour l'instant aucun nouveau pensionnaire n'est pressenti pour combler ce vide.
Nous ne manquerons pas de vous avertir si nous accueillons un nouvel arrivant.

L'art de la Nature

Loin d'être impressionnés par l'œuvre d'art qui a pris place depuis quelques mois dans l'étang moyen de la Base (devant le bureau d'accueil), un couple de canards colvert a décidé d'élire domicile au pied de notre ami Héron et de profiter du nid déjà confectionné pour faire la sieste.

Qui a dit que les oiseaux ne savaient pas apprécier l'art ?!!



Le Héron - Franck MORELLE - Wattrelos
Œuvre d'art réalisée à partir d'outils de jardinage

🌿 Pensée du jour

C'est une triste chose de songer que la Nature parle et que le genre humain n'écoute pas.

Victor Hugo

🌿 Le geste vert

Comment secourir un oiseau blessé ?

Prendre en charge un oiseau exige prudence et délicatesse et quelques précautions s'imposent :

👉 **Observez son environnement**

Assurez-vous que l'oiseau est bien blessé (aile cassée, bec qui saigne...) ou, si c'est un oisillon, qu'il est bien abandonné (destruction du nid, mort des parents).

Chez certaines espèces, des jeunes couverts de duvet peuvent courir au sol sans courir de danger et sans être abandonnés. Ils recherchent juste leur nourriture de façon autonome. Il ne faut donc pas intervenir sans danger immédiat.

Si l'oisillon est rose nu, il faut le réchauffer dans vos mains avant de le replacer dans le nid. Il n'en sera pas pour autant rejeté par les parents.

👉 **Capturez-le avec précaution**

Évaluez sa taille et ses moyens de défense (bec, serres), équipez-vous de gants et approchez-vous sans faire de grands gestes.

Pour les passereaux : attrapez-les par derrière. Placez le cou entre l'index et le majeur. Immobilisez les ailes repliées sur le corps et les pattes repliées sous le ventre sans serrer trop fort.

Pour les rapaces : mettez des gants en cuir, placez la tête dans un tissu et les serres dans une serviette.

Pour les échassiers : faites attention à leur bec aussi dangereux qu'un poignard et à leur cou extensible.

👉 **Transportez-le dans un carton**

N'utilisez pas de cage car l'oiseau s'abîmerait le plumage sur les barreaux. Mettez du papier journal ou du tissu et faites des trous d'aération. Conservez la caisse dans une pièce sombre à 20°C.

👉 **Donnez-lui de la nourriture adaptée**

Si vous ne connaissez pas le régime alimentaire de l'oiseau, mieux vaut vous abstenir.

Ne le forcez pas à boire au risque d'introduire de l'eau dans ses poumons.

Ni lui donnez ni pain, ni lait, causes de troubles digestifs.

Si l'oiseau est à peine plumé, réchauffez-le puis donnez-lui de la bouillie universelle ou des croquettes de chat trempées dans de l'eau tiède pour les ramollir.

👉 **Conduisez-le dans un centre de soins de la faune sauvage**

Il existe 41 centres en France. Pour connaître le centre le plus proche, appelez votre vétérinaire, consultez le site des centres (<http://uncs.chez.com>) ou encore celui de la Ligue de Protection des Oiseaux (www.lpo.fr/reseau/plus.shtml).

Il est interdit de capturer, détenir, naturaliser et transporter un oiseau sauvage sauf lorsqu'il est en détresse.

Avertir la délégation régionale de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage www.oncfs.gouv.fr, la gendarmerie ou la direction départementale vétérinaire avant d'entreprendre tout transport.



🌿 Les Rendez-vous à ne pas manquer

Sur la Base

13 juillet : feu d'artifice

24 juillet : atelier « Le Boisselier »

A la salle polyvalente de la Base

13 juillet : loto